

Pôle Police des Hauts de France

Nord | Pas de Calais | Picardie



Bulletin 10-2018

Cher(e) collègue et ami(e),



Bonnes Fêtes
de fin d'année
à tous

Toute l'équipe des Hauts de France vous souhaitent bonne lecture.

Sommaire

INFORMATION NATIONALE

- Fêtes de fin d'année : mesures de vigilance et de sécurité renforcées dans le département du Nord
- Gilets jaunes : les policiers municipaux appelés en renfort
- Sécurité routière : une note précise l'application des dernières mesures
- Sécurité : Des drones pour suppléer la vidéoprotection, la tentation du maire d'Asnières
- La vidéo protection s'étend
- Sarcelles : les policiers municipaux ont enfin leur arme à la ceinture
- GIPA 2018 : le dispositif est prolongé pour 2018
- Outrage sexiste : les policiers municipaux et les gardes champêtres sont compétents
- Une proposition de loi visant à permettre aux policiers municipaux l'accès au FOVES et FPR vient d'être déposée
- Une proposition de loi visant à donner au maire de Paris le pouvoir de police administrative générale
- Accès aux fichiers : les maires sont impatients
- Taxe locale sur la publicité extérieure : un nouveau guide
- Guide national de prévention et la gestion des impacts sanitaires et sociaux liés aux vagues de froid 2018-2019
- Information des maires en matière de prévention de la radicalisation violente
- Solidarité Police Municipale Aude : inondations
- Préfecture de l'Aude : une circulaire concernant les polices municipales

LOIS DECRETS ARRETES CIRCULAIRES

- Accueil des gens du voyage et installations illicites : ce que dit la loi du 7 novembre 2018
- Décret n° 2018-1045 du 28 novembre 2018 relatif aux véhicules de transports urbains de personnes
- Décret n° 2018-1020 du 22 novembre 2018 portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « plate-forme de signalement des violences à caractère sexuel et sexiste »
- Décret n° 2018-882 du 11 octobre 2018 relatif à l'enregistrement des aéronefs civils circulant sans personne à bord
- Circulaire du 2 octobre 2018 relative à la généralisation auprès de l'ensemble des agents publics des formations aux gestes de premiers secours
- Amende forfaitaire délictuelle - Mise en œuvre

JURISPRUDENCE

- Troubles de voisinage : le délai pour agir en justice est de cinq ans
- Heures supplémentaires et astreintes

QUESTIONS REPONSES PARLEMENTAIRES

- Chats : prolifération et euthanasie
- Rodéo sur la voie publique : les dangers
- Caméras-piétons pour les policiers municipaux : en attente du décret

- Barème de retrait de points du permis de conduire
 - Accès au fichier FPR par les policiers municipaux
 - CET et absence de délibération
 - Gens du voyage et installations illicites : de nouvelles sanctions
 - Logo figurant sur les plaques d'immatriculation des véhicules
 - Définition d'une voie publique routière
 - Modification des règles concernant la prévention des risques liés aux bruits et aux sons amplifiés
 - Contrôle technique : les nouvelles dispositions
 - Jour de carence : le débat à l'Assemblée Nationale
 - Maltraitance animale
-

BIBLIOTHEQUE

- Vidéoprotection les articles de loi
 - Accès aux fichiers : l'expérimentation commence
 - L'accès aux fichiers de police expérimenté dans 11 communes
-

BON A SAVOIR

- Les vacances de Noël, c'est pour quand ?
 - Le dossier médical partagé (DMP) : qu'est-ce que c'est ?
 - Habitat insalubre ou en péril : ce que cela veut dire
 - Sécurité routière : quels pneus en hiver ?
 - Vente de calendriers : méfiez-vous des faux vendeurs !
-

INFORMATIONS REGIONALES ET PRESSE

- **BEAUVAIS** : Les armes arrivent à la police municipale de Beauvais
-

OFFRE D'EMPLOI

- Nord | Pas-de-Calais | Picardie | Oise | Somme

Ce sommaire vous a donné l'envie d'en savoir plus.

Rien de plus simple :

Adhérez !



BULLETIN D'ADHESION OU RENOUVELLEMENT D'ADHESION POLE POLICE HAUTS DE FRANCE NORD-PAS-DE-CALAIS-PICARDIE

Nom et Prénom : _____

Grade et Fonction : _____

Adresse personnelle : _____

Adresse professionnelle : _____

☎ personnel : _____ ☎ professionnel : _____

Adresse électronique : _____

* L'adhésion en isolé pour 2019 est de 72€. 66% sont déductibles des impôts. Pour les personnes imposables préciser le montant de l'adhésion sur votre déclaration des revenus. Pour les non imposables 66% du montant de l'adhésion leur sera reversée par la Trésorerie des finances publiques.

A faire parvenir à :
FAFPT | Union Régionale Hauts de France
Pôle Police- Service comptabilité
45 rue de l'Union 59150 Wattrelos

VOS CONTACTS REGIONAUX		
NORD	PAS DE CALAIS	PICARDIE
DERNONCOURT Maryse ✉ : mader59@hotmail.com ou ✉ : polepolice5962@gmail.com	LESTIENNE Jean-Paul Pole Police de Harnes ✉ : paulajean@wanadoo.fr ☎ : 06.15.28.01.60	AISNE représentant en cours ✉ : ☎ : OISE représentant en cours ✉ : ☎ :